



LE 3 NOVEMBRE 2014

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au Centre communautaire de Beupré, 3 rue de Fatima Est, le lundi 3 novembre 2014 à 20 h, à laquelle sont présents :

Mme Nancy Pelletier, conseillère
M. Éric Desaulniers, conseiller
M. Pierre Carignan, conseiller
M. Serge Simard, conseiller
Mme Lise Pelletier, conseillère
M. Pierre Renaud, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Michel Paré, maire.

Également présents: Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier et greffier adjoint

6832-031114 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

RAPPORT

C.C.U.

. Rapport des permis octobre 2014

ADMINISTRATION

. Rapport budgétaire octobre 2014

6833-031114 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 OCTOBRE 2014**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014.

6834-03114 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

Numéros 1401863 à 1401946	96 057,30 \$
Numéros 1401947 à 1401976	926 161,51 \$
Numéros 1401977 à 1402033	96 459,37 \$
Numéros 1402034 à 1402082	55 967,73 \$

6835-03114 **GALA RECONNAISSANCE DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'autoriser le remboursement des dépenses des membres du conseil municipal qui ont assisté au Gala Reconnaissance Côte-de-Beaupré le 30 octobre 2014.

6836-03114 **RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS POUR L'ANNÉE 2015**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement de renouveler l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités au coût de 2 951,88 \$ incluant les taxes.

6837-03114 **L'AUTRE VOIX – PUBLICITÉ GALA RECONNAISSANCE**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'acheter une publicité ¼ page au coût de 365 \$ dans la section spéciale Gala Reconnaissance.

6838-03114 **LES SERVICES DE MAIN-D'ŒUVRE L'APPUI - 11^e ÉDITION DU PROJET COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ - 2015**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de verser la somme de 500 \$ à titre d'aide financière pour l'année 2015.

6839-03114 **ADOPTION NOUVEL ORGANIGRAMME**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'adopter le nouvel organigramme.

6840-03114 **CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD)**

Considérant l'importance du développement économique local pour assurer la prospérité de toutes les régions du Québec;

Considérant que le CLD est au cœur du développement économique local depuis 1998 et qu'il assume un rôle majeur et indispensable au développement de notre MRC et de nos municipalités;

Considérant que le gouvernement du Québec, dans le Pacte fiscal transitoire 2015, entend couper le budget annuel accordé au développement économique local de 55 % (de 72 M\$ à 32 M\$);

Considérant que le gouvernement du Québec, dans le Pacte fiscal transitoire 2015, entend interdire aux MRC de transférer l'exercice de leur compétence en développement économique local à leur CLD;

Considérant que ces décisions auront un impact négatif sur le développement économique de notre territoire et sur la qualité des services aux entrepreneurs de notre région;

Considérant que notre MRC et nos municipalités n'ont pas été consultées par leurs associations municipales, ni approuvé le projet de Pacte fiscal transitoire 2015;

En conséquence, il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement que la Ville de Beauré :

Dénonce l'intention du gouvernement du Québec de sabrer dans le financement du développement économique local;

Dénonce l'intention du gouvernement du Québec d'interdire aux MRC de confier l'exercice de leur compétence en développement économique local à leur CLD;

Réaffirme le rôle du CLD comme partenaire et acteur clé en matière de développement économique local;

Appuie le maintien du financement du développement économique local et la possibilité de confier l'exercice de cette compétence au CLD afin de préserver l'expertise et les services de qualités qui sont offerts aux entrepreneurs par des équipes compétentes et dévouées à leur milieu.

6841-031114 **CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI**

Considérant que l'actualité récente questionne l'action et la mission des CJE;

Considérant les retombées socioéconomiques des actions menées par cet organisme implanté depuis plus de 15 ans dans notre milieu;

Considérant que les évènements, projets et activités en partenariat avec le Carrefour jeunesse-emploi Charlevoix - Côte-de-Beauré connaissent du succès et font une réelle différence pour nos jeunes;

Considérant que la Ville de Beauré souhaite réagir et témoigner de toute son appréciation quant au travail soutenu d'accompagnement des professionnels du Carrefour jeunesse-emploi et de leurs innovations auprès des jeunes de notre communauté;

En conséquence, il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement que la Ville de Beauré manifeste son appui au Carrefour jeunesse-emploi.

6842-031114 **DÉROGATION MINEURE – 50 RUE DU RAVIN**

Attendu que l'entreprise Habitations Boivin a déposé, au nom des propriétaires de l'immeuble projeté au 50, rue du Ravin, un plan projet d'implantation pour la construction de la résidence unifamiliale et demande une dérogation mineure pour augmenter l'angle de la façade principale à 32,48 degrés par rapport à la rue publique au lieu de 10 degrés comme prescrit à l'article 5.1.8 du Règlement de zonage numéro 967;

Attendu que le terrain est de forme irrégulière et est situé à l'intérieur d'un rond de virée, soit en front d'une voie de circulation courbe;

Attendu que la construction projetée fait partie du développement domiciliaire la Seigneurie de Beaupré et que certains critères recherchés dans ce secteur visent à privilégier la vue sur le fleuve et le mont Ste-Anne et à implanter les bâtiments de façon à éviter de bloquer la vue à partir d'autres bâtiments par un alignement des façades trop rigide conformément au plan d'implantation et d'intégration architecturale (règlement 1044);

Attendu que les membres du comité ont analysé la demande en regard du Règlement sur les dérogations mineures aux dispositions des règlements de zonage numéro 967 et du règlement numéro 1044 et qu'ils sont d'avis que cette demande n'a pas pour effet de déroger aux objectifs du plan d'urbanisme et ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires voisins, de leur droit de propriété et elle ne concerne ni l'usage ni la densité d'occupation du sol;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement, suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, d'accorder une dérogation mineure à l'égard de l'immeuble sis au 50, rue du Ravin afin de prescrire à 32,48 degrés l'angle de la façade principale du bâtiment projeté par rapport à la rue au lieu de 10 degrés, comme prescrit à l'article 5.1.8 du Règlement de zonage numéro 967.

6843-031114 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1175**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 1175 intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement numéro 994 concernant la circulation, le stationnement et autres règles concernant les chemins et la sécurité routière dans la municipalité pour:*

- *interdire le stationnement en tout temps sur une section du chemin de la Rivière et sur une section de la rue des Érables le long du terrain du centre des loisirs. »*

6844-031114 **NOMINATION DE ME ALAIN BOURGET (PIQM) ROYALE (2 SERVITUDES ET 3 ACQUISITIONS DE TERRAINS)**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement de nommer Me Alain Bourget afin de préparer tous les documents nécessaires :

- a) à l'acquisition de 2 servitudes pour l'implantation de bornes-fontaines sur des propriétés privées (lots 3 682 429 et 3 682 438) dans le

cadre des travaux de réfection de l'avenue Royale;

- b) à l'acquisition de 3 terrains connus comme étant les lots 5 609 762, 5 609 764 et 5 609 766 dans le but d'agrandir l'assiette d'une section de l'avenue Royale; et
- c) d'autoriser le maire, M. Michel Paré et la greffière, Mme Johanne Gagnon à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

6845-031114 **NOMINATION DE ME ALAIN BOURGET – ACQUISITION DE TERRAIN RUE LARSEN (ROND DE VIRÉE)**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement :

- a) de nommer Me Alain Bourget afin de préparer tous les documents nécessaires à l'acquisition du lot 5 608 302 pour le rond de virée dans la rue Larsen; et
- b) d'autoriser le maire, M. Michel Paré et la greffière, Mme Johanne Gagnon à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

6846-031114 **PROJET DE CONSTRUCTION – BÂTIMENT ACCESSOIRE (85, RUE DES PIGNONS)**

Attendu que le propriétaire de l'immeuble sis au 85, rue des Pignons a déposé les plans pour une demande de permis pour la construction d'un cabanon;

Attendu qu'en vertu des règlements 972 et 1061, le projet de construction d'un bâtiment accessoire dans le développement domiciliaire Pignons-sur-Mont est assujéti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme sont d'avis que le cabanon projeté s'harmonise au bâtiment principal et répond aux objectifs et critères énoncés dans les règlements;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement, suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, d'approuver le projet de construction.

6847-031114 **PROJET DE CONSTRUCTION – BÂTIMENT ACCESSOIRE (315, RUE DES MÉSANGES)**

Attendu que le propriétaire de l'immeuble sis au 315, rue des Mésanges a déposé les plans pour une demande de permis pour la construction d'un cabanon;

Attendu qu'en vertu du règlement 972, le projet de construction d'un bâtiment accessoire dans le développement domiciliaire Villas Mont Ste-Anne est assujéti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme sont d'avis que le cabanon projeté s'harmonise au bâtiment principal et répond aux objectifs et critères énoncés dans les règlements;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement, suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, d'approuver le projet de construction.

6848-031114 **RENOUVELLEMENT CONTRAT ENTRETIEN HIVER ET ÉTÉ MTQ**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux, directeur général à signer tout document nécessaire au renouvellement du contrat d'entretien hiver et été du ministère des Transports (No 7107-14-4413).

6849-031114 **AUTORISATION DE PAIEMENT - DÉCOMPTÉ PROGRESSIF #3 – RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES ET DE VOIRIE DES RUES ROYALE, ST-PATRICE, LACHANCE, BEAUREGARD ET LARSEN**

Considérant la recommandation positive de la firme SMⁱ inc. et du Directeur des travaux publics et de l'hygiène du milieu concernant le paiement du décompte progressif #3 des travaux de réfection des infrastructures et de voirie des rues Royale, St-Patrice, Lachance, Beauregard et Larsen;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la somme de 898 545,24 \$ incluant les taxes et financée par le règlement 1171.

6850-031114 **ENGAGEMENT SURNUMÉRAIRE DÉNEIGEMENT DE NUIT**

CONSIDÉRANT que la Ville de Beauré a reçu 28 curriculum vitae, retenu 7 candidatures et reçu 6 personnes en entrevue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'autoriser l'embauche de M. André Richard à titre de surnuméraire pour l'équipe de déneigement de nuit.

6851-031114 **LETTRE D'ENTENTE CONCERNANT LE DÉNEIGEMENT DE NUIT SAISON HIVERNALE 2014-2015**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux, directeur général à signer les lettres d'entente à la convention collective relativement au déneigement pour la saison hivernale 2014-2015. Les employés visés sont :

M. Guillaume Parent
M. Gaétan Pelletier
M. Yvan Blouin

6852-031114 **AUTORISATION DE PAIEMENT - DÉCOMPTE PROGRESSIF #6 RÉFECTION D'UN TRONÇON DU BOULEVARD BÉLANGER ET RÉCEPTION PROVISOIRE PARTIELLE DES TRAVAUX DE BORDURES, PAVAGE ET RÉPARATION DES ARRIÈRES**

Considérant la recommandation positive de la firme BPR et du Directeur des travaux publics et de l'hygiène du milieu concernant le paiement du décompte progressif #6 des travaux de réfection d'un tronçon du Boulevard Bélanger;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement :

- a) d'autoriser le paiement de la somme de 20 134,29 \$ plus les taxes soit 23 149,40 \$ et financée par le règlement 1156;
- b) d'entériner la signature par M. Richard Lampron du certificat de réception provisoire partielle des travaux de bordures, pavage et réparation des arrières.

6853-031114 **ABROGER RÉOLUTION #6819-061014 APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR LE PROLONGEMENT DES SERVICES AVENUE ROYALE OUEST**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement résolution d'abroger la résolution #6819-061014 considérant les ajouts au devis.

6854-031114 **APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR LE PROLONGEMENT DES SERVICES AVENUE ROYALE OUEST ET LA CONSTRUCTION D'UNE RUE FUTURE**

Considérant que la Ville de Beauré désire obtenir des offres pour des services professionnels en ingénierie pour le prolongement des services pour l'Avenue Royale Ouest et la construction d'une rue future;

Considérant que le Conseil municipal désire approuver le contenu des documents d'appel d'offres et plus spécifiquement la grille de pondération et d'évaluation;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement ce qui suit :

- d'accepter, tel que soumis par la direction générale, les documents d'appel d'offres pour services professionnels en ingénierie pour le prolongement des services de l'Avenue Royale Ouest et la construction d'une rue future ainsi que la grille de pondération et d'évaluation des offres qui en fait partie intégrante;
- d'autoriser la greffière, madame Johanne Gagnon, à procéder à l'appel d'offres public pour obtenir les services professionnels en conformité avec les documents ci-devant mentionnés et acceptés par le conseil.

6855-031114 **EMBAUCHE DE MME AUDREY BÉRUBÉ À TITRE DE COORDONNATRICE À LA PROGRAMMATION ET À LA VIE COMMUNAUTAIRE**

CONSIDÉRANT que la Ville de Beauré a reçu 153 curriculum vitae suite à la parution de l'offre d'emploi à titre de coordonnateur à la programmation et à la vie communautaire;

CONSIDÉRANT la formation d'un comité de sélection composé des personnes suivantes :

M. Roch Lemieux, directeur général;
M. Gilles Carrier, directeur du service des loisirs;
Mme Michelle Tremblay, coordonnatrice aux ressources humaines
Stations Mont Sainte-Anne et Stoneham.

Considérant que le comité de sélection a analysé l'ensemble des candidatures reçues et a convoqué 12 personnes en entrevues;

CONSIDÉRANT que suite aux entrevues les membres du comité recommandent unanimement la candidature de Mme Audrey Bérubé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement :

- Que Mme Audrey Bérubé soit engagée à titre de coordonnatrice à la programmation et à la vie communautaire;
- Que la date de début d'emploi sera le 25 novembre 2014;
- Que le salaire sera de 40 000 \$;
- D'autoriser M. Michel Paré, maire et M. Roch Lemieux, directeur général à signer le contrat d'embauche.

6856-031114 **ACHAT D'UN ORDINATEUR**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'autoriser l'achat d'un ordinateur pour la coordonnatrice à la programmation et à la vie communautaire au montant de 1 766,02 \$, suivant la soumission de « Computek Systèmes » en date du 31 octobre 2014. Cette somme sera payée à même le surplus de l'année en cours ou accumulé.

6857-031114 **FÊTE DE NOËL**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'autoriser un budget de 9 500 \$ pour l'organisation de la fête de Noël. Cette somme sera payée à même le surplus de l'année en cours ou accumulé.

6858-031114 **DON À LA ST-VINCENT DE PAUL – PANIERS DE NOËL**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement de faire un don à la St-Vincent de Paul de 1 000,00 \$. Des certificats seront achetés auprès de « IGA » et remis à l'organisme St-Vincent de Paul afin d'aider les familles démunies de Beauré.

6859-031114 **DÉMISSION M. FRÉDÉRIC HARVEY À TITRE DE POMPIER À TEMPS PARTIEL**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de prendre acte de la démission de M. Frédéric Harvey.

6860-081114 **SURPLUS ACCUMULÉ AFFECTÉ À L'AIDE À L'EMPLOI (100 000 \$)**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'affecter une somme de 100 000 \$ à l'aide à l'emploi à même le surplus accumulé.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Douze (12) personnes sont présentes et plusieurs commentaires ont été émis et questions ont été posées concernant :

- Le processus d'embauche du nouveau coordonnateur des loisirs;
- L'accès à la pharmacie par la rue Simard aux camions de livraison;
- Vitesse chemin de la Rivière;
- Où en sommes-nous avec la côte de la Falaise;
- Est-ce que la parade militaire aura lieu et si oui est-ce qu'il y a un programme de sécurité de prévu.

6861-031114 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement que cette séance soit levée à 21 h 05.

Michel Paré
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
Directrice générale